FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Numéro du produit 11310

Synonymes; marques commerciales DOW CORNING 61 PAINT ADDITIVE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Additif pour peinture.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions Belgium N.V.
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 11310

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Attention

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

Contient

XYLENE, ETHYLBENZÈNE

2.3. Autres dangers

Product is a static accumulator Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

XYLENE **>= 67.0 - <= 68.0 %**

Numéro CAS: 1330-20-7 Numéro CE: 215-535-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-XXXX

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
Acute Tox. 4 - H312
Acute Tox. 4 - H332
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319
STOT SE 3 - H335
Asp. Tox. 1 - H304
Aquatic Chronic 3 - H412

ETHYLBENZÈNE **>= 22.0 - <= 23.0 %**

Numéro CAS: 100-41-4 Numéro CE: 202-849-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489370-35-XXXX

Classification
Flam. Liq. 2 - H225
Acute Tox. 4 - H332
STOT RE 2 - H373
Asp. Tox. 1 - H304
Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souille ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse résistant à l'alcool. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Liquide et vapeurs inflammables.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Evacuer la zone.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eliminer toute source d'inflammation. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter le contact avec la peur, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux. Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Garder sous clef. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Peroxydes organiques Solide inflammable Substance pyrophorique Auto-échauffants Au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables Explosifs Class 2: Gases

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

XYLENE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 50 ppm 221 mg/m³
Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 100 ppm 442 mg/m³
D

ETHYLBENZÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 100 ppm 442 mg/m³
Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 125 ppm 551 mg/m³
D
D = Absorption de peau.

Commentaires sur les composants Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

XYLENE (CAS: 1330-20-7)

DNEL
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 289 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 289 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 77 mg/m³
Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 174 mg/m³
Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 174 mg/m³
Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 108 mg/kg p.c. /jour
Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 14.8 mg/m³
Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour

PNEC
- eau douce; 0.327 mg/l
- eau de mer; 0.327 mg/l
- rejet intermittent; 0.327 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 6.58 mg/l
- Sédiments (eau douce); 12.46 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 12.46 mg/kg
- Sol; 2.31 mg/kg

ETHYLBENZÈNE (CAS: 100-41-4)

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 77 mg/m³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 293 mg/m³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 180 mg/kg p.c. /jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15 mg/m³ Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.6 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- eau douce; 0.1 mg/l - eau de mer; 0.01 mg/l - rejet intermittent; 0.1 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 9.6 mg/l - Sédiments (eau douce); 13.7 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 1.37 mg/kg - Sol; 2.68 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Polyéthylène. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc butyle. Caoutchouc chloroprène. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ ignifuges. Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	140°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	25°C Creuset fermé Setaflash.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.87
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	120 cSt @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moleculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Liquide et vapeurs inflammables.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants. Peroxydes organiques Matière solide inflammable. Substance pyrophorique Auto-échauffants Au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables Explosifs Class 2: Gases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium. Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) Ce produit a une faible toxicité. Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL_{50} > 2000 mg/kg, Orale, Valeur estimée.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL_{50} > 2000 mg/kg, Cutanée, Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Nocif par inhalation.

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 13,3

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Provoque une irritation cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures. Douleur. Rougeurs. Assèchement et/ou gerçures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. Larmoiement abondant. Rougeurs.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation	Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Organes cibles	Organes de l'audition

Informations toxicologiques sur les composants

XYLENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 4300 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} 1100 mg/kg, Cutanée,
ETA cutanée (mg/kg)	1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation)	CL_{50} 27.5 mg/l, Inhalatoire, Rat

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux. Complètement réversible en 7 jours.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Aberration chromosomique: Négatif.
Essais de génotoxicité - in vivo	Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Etude sur une génération, Fertilité - , Inhalatoire, Vapeur, Rat Négatif.
Toxicité pour la reproduction - développement	Tératogénicité: - : , Vapeur, Inhalatoire, Rat Négatif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	NOAEL (90d) 4.35 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation	Nocif par inhalation. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.
Contact cutané	Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

ETHYLBENZÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	3.500,0
Espèces	Rat
Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} 3500 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	3.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	5.001,0
Espèces	Lapin
Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5.001,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL_{50} vapeurs mg/l)	17,2
Espèces	Rat
Indications (CL_{50} inhalation)	CL_{50} (4h) 17.2 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat Nocif par inhalation.
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	17,2

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Test épicutané - Homme: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Essais de génotoxicité - in vitro	Aberration chromosomique: Négatif. Mutation génique: Négatif.
Essais de génotoxicité - in vivo	Mutation génique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Etude sur deux générations - Négatif. , Vapeur, Inhalatoire, Rat
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité pour le développement: - Négatif.: , Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	LOAEL 75 ppm, Inhalatoire, Vapeur, Rat Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes d'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Le liquide peut irriter la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ETHYLBENZÈNE

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

XYLENE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 hours: 2-11 (Roccus saxatilis); 13,5 (Lepomis macrochirus); 21,0 (Phimepales promelas) mg/l, CL_{50}, 96 heure: 2.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203 Données de références croisées. NOEC, 56 jour: > 1.3 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 hours: 1-5 mg/l, Daphnia magna CE_{50}, 24 heure: 1 mg/l, Daphnia magna OECD 202 Données de références croisées.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 72 heure: 4.36 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 73 heures: 0.44 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CE_{50}, 3 heure: >157 mg/l, OECD 209 Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	EC10, 21 jour: 1.91 mg/l, Daphnia magna OECD 211 Données de références croisées.

ETHYLBENZÈNE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL_{50}, 96 heure: 4.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, 48 hours: 1.8 - 2.4 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE_{50}, 72 hours: 5.4 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CE_{50}, 30 minutes: >152 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	CL_{50}, 2 jour: 0.047 mg/cm², Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 7 jour: 0.96 mg/l, (Ceriodaphnia dubia)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Biodégradation	- Dégradation 87.8%: 28 jour OECD 301F

ETHYLBENZÈNE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 70 - 80%: 28 jour - Dégradation 100%: 6 jour OECD 301E

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable. FBC: 5.4 - 25.9, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Coefficient de partage	log Pow: 2.77 - 3.2

ETHYLBENZÈNE

Potentiel de bioaccumulation	FBC: < 100, Poissons Données de références croisées.
Coefficient de partage	: 3.5

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Mobilité	Le produit est non miscible dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

ETHYLBENZÈNE

Mobilité	Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ETHYLBENZÈNE

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

XYLENE

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (ICAO)	1993
N° ONU (ADN)	1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT XYLÈNE, ETHYLBENZÈNE)
Nom d'expédition (IMDG)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT XYLÈNE, ETHYLBENZÈNE)
Nom d'expédition (ICAO)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS XYLENE, ETHYLBENZENE)
Nom d'expédition (ADN)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT XYLÈNE, ETHYLBENZÈNE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	30
Code de restriction en tunnels	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

UE (EINECS/ELINCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taïwan (TCSI)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. Kow: Coefficient de partage octanol-eau. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer. MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978. cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë. FBC: Facteur de bioconcentration. DBO: Demande biochimique en oxygène. CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum. LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé. LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé. NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé. LOEC: Concentration efficace la plus faible observée. DMEL: Dose dérivée avec effet minimum. LE50: limite d'exposition 50 hPa: Hektopaskal LL50: Lethal Chargement cinquante OCDE: Organisation de coopération et de développement économique POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA STP Stations d'épuration COV: Composés organiques volatils
Sigles et abbréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Flam. Liq. 3 - H226: Sur la base de résultats de test. Acute Tox. 4 - H332: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H335: Méthode par le calcul. STOT RE 2 - H373: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	08-10-21

DOWSIL 61 PAINT ADDITIVE

Numéro de version	8.002
Remplace la date	15-10-20
Numéro de FDS	11310
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.